

**Initiation Golf du dimanche 8 mai 2022 - rendez-vous à 9h45  
au Golf de Bois-Guillaume (3001 Rue Herbeuse)  
Date limite d'inscription : jeudi 5 mai 2022**

**Tarif : 12 € par adhérent/ayant droit ≥ 14 ans | 8€ par enfant < 14 ans**

Nom et prénom de l'adhérent :  N° de carte ASCE :

Nom	Prénom	Âge	Je participe au pique-nique partagé*
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

\* chacun amène un plat à partager avec d'autres personnes afin de créer un grand repas convivial.

Soit  personne(s) pour un règlement total de  euros.

Envoyez le bulletin d'inscription **par courriel** à : [asce.76cerema@i-carre.net](mailto:asce.76cerema@i-carre.net)

**Le règlement est à remettre à Anaïs DABURON (DGI/G) avant le jeudi 5 mai.**

- Règlement en espèces
- Règlement par chèque (à l'ordre de ASCE 76Cerema)
- Règlement par virement (demandez le RIB par courriel à l'adresse [asce.76cerema@i-carre.net](mailto:asce.76cerema@i-carre.net)).

Aucune inscription ne sera prise en compte en l'absence de règlement. Cette offre est réservée aux adhérents à jour de leur cotisation pour 2022. Les mineurs devront être impérativement accompagnés d'un majeur responsable.

Pour tous renseignements, prendre contact auprès d'Anaïs Daburon (81.86) : [asce.76cerema@i-carre.net](mailto:asce.76cerema@i-carre.net)